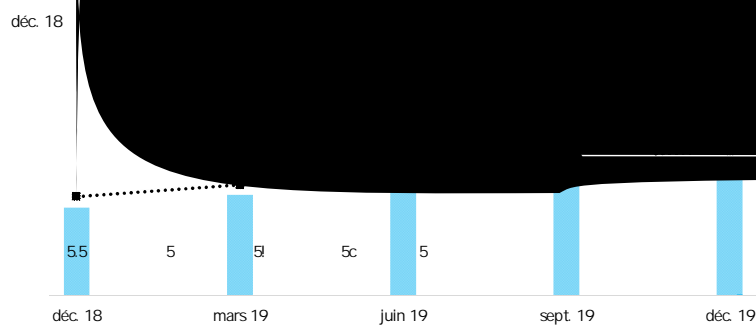


Rapport trimestriel sur le rendement du FCPM 31 décembre 2019

Le Fonds commun de placement de McGill (le « FCPM ») est géré par le Service des placements sous la direction du Comité de placements, un comité du Conseil des gouverneurs.

Énoncé de mission

L'objectif général du FCPM est de préserver (en dollars réels) le capital du FCPM tout en respectant les normes sociales et éthiques de l'Université afin d'obtenir un rendement total (rendement plus appréciation du capital) suffisant pour fournir une source de revenus fiable et optimale aux bénéficiaires du fonds de dotation et pour couvrir les frais annuels d'exploitation du FCPM.



Nb de gestionnaires SCF :

2

2

2

2

2

Note: Une allocation de 500 000 \$ canadien a été effectuée au

Une allocation de 1.05 M \$ canadien a été effectuée au mois de juin 2019 dans un investissement SCF

Taux de rendement (en %) 31 décembre 2019

	Trimestre	1 an	2 ans	Rendements annualisés			
				3 ans	4 ans	5 ans	10 ans
FCPM	4.0	12.0	5.0	6.0	6.3	6.9	8.7
portefeuille de référence ⁽¹⁾	3.9	14.6	7.3	8.6	8.1	8.1	8.8

⁽¹⁾ Pondérations cibles multipliées par le rendement des indices correspondants